



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE NYONS

Séance du 30 novembre 2023. L'an deux mille vingt trois

Date de la convocation		
22/11/2023		
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
11	8	8
Procuration : 0		

A 17h00 le 30 septembre 2023, le Conseil d'Administration du CCAS de Nyons, s'est réuni en Salle du Conseil Municipal sous la présidence de :

**Madame M.C. Laurent, Vice-Présidente du CCAS.**

**Présents :** Mme J. AUDIBERT, M. BERGER SABATIER, Mme. P. CHATELET, Mme O. CORDIER, Mme M. LANTAUME, Mme M-C. LAURENT, Mme S. TERRISSE, M. V. VAN ZELE

**Excusés :** M. P. CATHENOZ, M. P. COMBES, M. J.J. ROCHE

**Secrétariat assuré par :** Lucie BILLON – Responsable CCAS

Objet de la délibération
Convention Solidarité Habitats
Numéro : 2023-24

**Rapporteur : Madame Marie-Christine LAURENT**

La Vice-présidente informe l'assemblée de la mise en place de 3 cohabitations intergénérationnelles en 2023 : mise en relation de personnes désireuses de trouver un hébergement temporaire sur le territoire (stagiaires, étudiants, apprentis, saisonniers, etc...) avec des personnes âgées, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre/un studio/un lieu de vie en contrepartie d'un aide ponctuelle (sorties, discussions...) mais surtout d'une présence.

Ces cohabitations sont formalisées grâce à un partenariat avec l'association Solidarité Habitats pour laquelle le CCAS est un relai local.

Pour formaliser ce partenariat avec Solidarité Habitats, il est proposé au CCAS de signer une convention par laquelle le CCAS s'engage à verser à l'association « Solidarité HABITATS » une contribution de 500 € par an à compter de 2024.

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, AUTORISENT à l'unanimité le Président du CCAS à signer la convention de partenariat, la charte ainsi que tous documents nécessaires à la mise en place de ce relai.

**Fait et délibéré à l'unanimité par les membres présents.**

**Pierre COMBES**  
Maire et Président du CCAS

Centre Communal d'Action Sociale Nyons, le 30/11/2023  
Mairie B.P. 103  
26110 Nyons  
04 75 26 50 27  
ccas@nyons.com